



Réhabilitation de l'école de l'Albanne - futur réfectoire

# BARBERAZ Infos

# décembre 2024



Commune de Barberaz  
Savoie

## Le mot du Maire

Chères barberaziennes,  
Chers barberaziens,

A l'heure où j'écris ces lignes, le budget qui prévoit des coupes sombres dans les dotations que l'Etat doit aux collectivités (pour entretenir les écoles, gérer les cimetières, les crèches ou l'état civil) devrait être censuré par les députés.



Ce budget, dénoncé par toutes les associations d'élus locaux dont l'Association des Maires de France, prévoit des mesures qui vont contraindre nombre de communes, d'agglomérations, de départements ou de régions à réduire leurs services publics, à augmenter leurs impôts, à abandonner des projets d'investissements.

A Barberaz, très concrètement, c'est la réduction des enveloppes allouées au Fonds Vert (qui passe de 2,5 à 1 Milliard d'euros) qui va concerner le projet de l'école de l'Albanne : les subventions supplémentaires auxquelles nous pourrions prétendre vont fondre.

Sur le territoire de Grand Chambéry, ce sont les aides à l'isolation des logements ou les réfections de voiries qui pourraient être réduites.

Malgré les incertitudes provenant du contexte national et ses conséquences possibles sur les habitants et leurs entreprises, la commune est dans une situation "favorable".

Barberaz a su faire les investissements ambitieux afin d'anticiper des difficultés économiques ou énergétiques comme nous les avons connues.

Vous pouvez compter sur nous pour continuer à faire progresser la qualité de vie dans la commune dans l'écoute des habitants.

Je vous souhaite d'excellentes fêtes de Noël et de fin d'année et vous donne rendez-vous le 17 janvier prochain à l'occasion des Voeux de la municipalité !

Bien à vous tous.

Le Maire  
Arthur BOIX-NEVEU

## Sommaire

- 2 .. Environnement
- 3 Travaux
- 4 ... EHPAD les Blés d'or
- 5 ... Intergénérationnel
- 6-7 ... Cadre de vie
- 8 ... Solidarité
- 9... Santé-Solidarité
- 10-11 ... Mobilités - Ecoles
- 12 ... Expressions libres et agenda

Retrouvez toute l'actu de la commune sur notre site  
[www.barberaz.fr](http://www.barberaz.fr) et sur notre page Facebook



## Savoir reconnaître un arbre remarquable

Nous remarquons certains arbres, car ils nous impressionnent par leur âge, leur dimension ou leur forme.

Ces arbres exceptionnels qui font partie de notre environnement présentent un intérêt patrimonial naturel et culturel. Il est important de les préserver et donc de les reconnaître.

### Qu'est-ce qu'un arbre remarquable ?

Pour qu'un arbre soit qualifié de "remarquable", il doit répondre à certains critères qui peuvent varier en fonction de l'arbre.

#### SON AGE

Il n'est pas toujours facile à déterminer, mais son aspect visuel peut donner des indications. Il faut également savoir que certaines essences vivent plus longtemps que d'autres.

#### SA HAUTEUR

La hauteur est prise en compte, non seulement dans l'absolu, mais surtout lorsqu'elle est exceptionnelle par rapport à l'essence de l'arbre.

#### SA CIRCONFERENCE

Ce critère dépend également de l'essence de l'arbre, toutes les espèces n'ayant pas la même circonférence.

#### SON HISTOIRE

L'arbre peut aussi être lié à un événement historique ou à des légendes.

#### SA FORME

Sa morphologie peut être particulière (tortueuse, branches entrelacées...).

#### SON COMPORTEMENT

Il peut avoir un fonctionnement particulier par rapport à son milieu naturel ou être situé dans une zone géographique en dehors de son terrain habituel.



Si vous connaissez l'existence d'un ou plusieurs de ces arbres remarquables sur la commune, communiquez-nous cette information à l'adresse mail suivante [st-urba@barberaz.fr](mailto:st-urba@barberaz.fr)

On imagine ces arbres dans de vieux parcs ou dans des contrées lointaines mais nous en avons aussi près de chez nous.

Ainsi, il n'est pas facile de les identifier mais notre commune possède sur son territoire des arbres remarquables tels les cèdres de la route d'Apremont (photo).

## Comment bien entretenir ses haies

Chaque automne, il est temps de sortir taille-haie et cisailles !

Il est recommandé d'éviter la taille en hiver, car les plaies causées par celle-ci peuvent rester exposées au froid et aux maladies.

Réalisée entre septembre et novembre, la taille permet de préparer les végétaux pour l'hiver et d'éliminer les branches endommagées, mortes et d'ajuster la forme pour le printemps prochain.

Ne taillez pas plus d'un tiers de la hauteur à la fois pour éviter de fragiliser la plante.

Assurez-vous de disposer des outils appropriés, tels qu'un taille-haie bien affûté, des gants de protection et des lunettes de sécurité.

Avant de commencer la taille, vérifiez bien qu'il n'y ait pas de nids d'oiseaux installés, sinon, attendez qu'ils soient vides avant de le faire.



## Entretien des pieds de murs

N'oubliez pas que si la commune est responsable de la maintenance de la voirie publique, l'entretien des pieds de murs est à la charge des occupants des habitations ou des locaux d'entreprises.

## Bientôt une nouvelle boulangerie !

Fin 2021, la mairie par l'intermédiaire de l'EPFL de Savoie (Etablissement Public Foncier Local) a fait l'acquisition des murs de la Boulangerie que s'apprêtait à acheter un promoteur immobilier. L'objectif était de pérenniser la présence d'une boulangerie sur la commune et de maîtriser l'urbanisation de ce secteur.

Depuis la situation a évolué, le boulanger actuel, souhaitant se désengager de son activité de Barberaz en vue d'une retraite progressive, a trouvé un repreneur (entreprise de boulangerie artisanale).

Pour permettre la réalisation de cette opération, passant par une réhabilitation de l'arrière du bâtiment (laboratoire), le conseil municipal a voté à l'unanimité une délibération autorisant l'EPFL à vendre les murs à des conditions en phase avec le prix du marché.



Un permis de construire est en cours d'instruction pour permettre des travaux sur le 1er semestre 2025 (sans fermeture) et l'arrivée du nouveau boulanger à l'automne 2025.

## Plan de circulation quartier de la Madeleine les riverains ont tranché

Après 3 ans et demie, le processus de participation sur la définition du plan de circulation du quartier de la Madeleine vient de se conclure par un vote des habitants du quartier Madeleine/Libération. La participation fut spectaculaire avec plus de 50 % sur les rues les plus concernées.

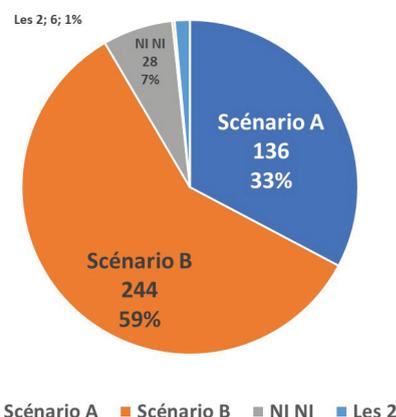
**Après dépouillement, le scénario B emporte 59 % des suffrages.**

Maintenant, le choix du scénario définitif ouvre la porte aux aménagements.

Des minis réunions seront organisées pour examiner les améliorations proposées par les habitants.

Enfin, dans les années à venir, la commune rénovera les enrobés et plantera des arbres en collaboration avec les riverains.

Résultats de la consultation - Quartier de la Madeleine  
Votants : 424 (plus de 40% de participation)



## Réhabilitation de l'école de l'Albanne

Les travaux arrivent à la fin de la phase 1 avec réception de la maternelle et du réfectoire à la mi-décembre (photos).

Le déménagement se fera pendant les vacances de Noël.

Les élèves de maternelle pourront faire leur rentrée début janvier dans des toutes nouvelles classes.

Les travaux de la phase 2, qui concernent la rénovation de l'élémentaire, débiteront quant à eux à la rentrée de janvier 2025.



## Appel à bénévoles

L'EHPAD "les Blés d'Or" géré par la commune de Barberaz et situé à Saint-Baldoph, recherche des bénévoles pour élargir son panel d'activités ou pour aider lors des activités déjà en place.

Si vous êtes intéressés par l'idée de partager de beaux moments avec les résidents, n'hésitez pas à prendre contact avec l'équipe.



[animation@ehpad-lesblesdor.fr](mailto:animation@ehpad-lesblesdor.fr)

07 86 31 06 07

## Mise en place de "cafés famille"

Le but de ces cafés est de proposer un **accompagnement des aidants** de personnes âgées en perte d'autonomie ou atteintes d'une maladie neurodégénérative qui se trouvent en EHPAD ou à domicile.

### Objectifs

- Répondre à un besoin des aidants du territoire en termes d'informations sur les différentes actions de soutien possible ;
- Apporter un temps de répit régulier aux aidants ;
- Rompre l'isolement dont certains aidants peuvent souffrir en créant un espace qui favorise les échanges et les partages d'expériences entre pairs.



Séances animées par une psychologue-coordinatrice de la plateforme savoyarde à raison d'une fois par mois.  
Accès libre et gratuit.

France Alzheimer Savoie  
265 chemin du Frettey  
73230 SAINT-ALBAN-LEYSSE  
Tél : 04 58 14 14 57

Plateforme savoyarde de soutien aux aidants - Grand âge  
[soutienauxaidants73@outlook.fr](mailto:soutienauxaidants73@outlook.fr)  
265 Chemin Du Frettey,  
73230 Saint-Alban-Leyssse  
Tél : 07 50 12 88 74

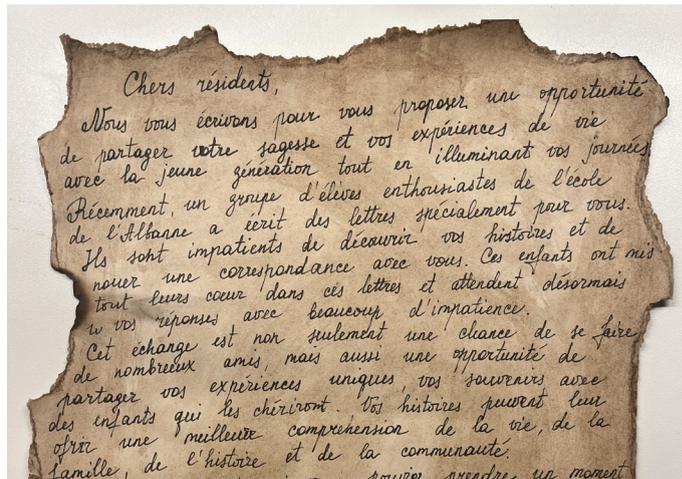
## Quand avez-vous écrit une lettre pour la dernière fois ?

Dans un monde dominé par la technologie, la valeur de l'écriture manuscrite reste significative, en particulier dans l'éducation des jeunes et pour le développement personnel.

Écrire à la main engage le cerveau différemment de la saisie au clavier, améliorant la rétention de la mémoire, les compétences motrices fines et la créativité.

Des études montrent que lorsque les élèves prennent des notes à la main, ils retiennent mieux le contenu, ce qui en fait un outil précieux pour la réussite scolaire. Écrire à la main favorise un traitement plus profond de l'information, aidant les élèves à mieux comprendre et mémoriser ce qu'ils apprennent.

L'écriture manuscrite présente aussi un aspect thérapeutique. Elle encourage la pleine conscience, nécessitant de la concentration et un ralentissement du flux de pensée. Beaucoup trouvent cette pratique relaxante, voire méditative, ce qui peut améliorer le bien-être mental.



C'est précisément pour ces raisons que les animatrices périscolaires de l'école de l'Albanne ont décidé de créer ce projet de correspondance entre les élèves de l'école primaire et les résidents de la maison de retraite "Les Blés D'or".

**31 élèves ont écrit des lettres aux résidents de l'EHPAD sur les parchemins durant les pauses méridiennes juste avant de partir en vacances de la Toussaint.**

## Le jardin des 7 tilleuls, un lieu de vie et de solidarité

Dans un monde de plus en plus urbanisé, les jardins partagés émergent comme une solution innovante pour reconnecter les individus à la nature et entre eux. L'Association des 7 Tilleuls de Barberaz est un exemple parfait de cet engagement communautaire.

Elle organise de nombreuses activités tout au long de l'année, favorisant la convivialité et l'éducation environnementale.

### 1. Ateliers de jardinage

Des ateliers sont régulièrement proposés pour initier les participants aux techniques de jardinage. Que ce soit pour apprendre à semer, à planter, ou à entretenir les cultures, ces sessions sont animées par des jardiniers expérimentés qui partagent leur savoir-faire. Les thèmes abordés incluent le jardinage biologique, la permaculture et la lutte contre les nuisibles de manière naturelle.

### 2. Événements communautaires

Tout au long de l'année, l'association met en place des événements, comme des chantiers collectifs et pique-niques. Ces moments de partage renforcent les liens entre les membres et permettent de faire découvrir les jardins au grand public.

### 3. Projets intergénérationnels

Un des aspects les plus enrichissants des jardins partagés est leur capacité à rassembler des personnes de tous âges. Des projets intergénérationnels sont mis en place pour encourager les échanges entre jeunes et seniors, favorisant ainsi le partage d'expériences et de connaissances. Les enfants peuvent apprendre à cultiver tout en écoutant les récits des aînés sur les pratiques agricoles d'autrefois.



**En cultivant ensemble, les membres ne récoltent pas seulement des légumes, mais aussi des liens forts et durables.**

Contact : [jardin7tilleuls@gmail.com](mailto:jardin7tilleuls@gmail.com)

Victime d'un cambriolage ?  
Composez le **17**

## Cambriolages, la vigilance s'impose

Récemment la plupart des communes du centre de l'agglomération ont connu une recrudescence de cambriolages d'appartements, villas, commerces ou garages. Barberaz n'a malheureusement pas échappé à cette « moisson délictueuse ».

Dans ce type d'atteinte aux biens, il est nécessaire de prendre des précautions :

- **La vigilance entre voisins** est importante et permet de repérer d'éventuelles allées et venues suspectes, particulièrement en cas de départ en vacances, qui pourront être signalées aussitôt à la police nationale.

- **La pose d'alarmes et de caméras** dans les logements est aujourd'hui possible pour un coût abordable grâce aux box internet notamment.

- Enfin il est évidemment indispensable de **ne pas détenir de grosses sommes d'argent ou de bijoux de valeur à son domicile** lorsque le logement n'est pas équipé d'un coffre sécurisé qui permettra de retarder le passage à l'acte, les cambrioleurs ayant en général un temps d'intervention très réduit.

D'autre part, il arrive régulièrement que des individus se fassent passer pour des agents de services publics (électricité, eau, réseaux téléphoniques...) pour pénétrer dans les propriétés afin de commettre leur forfait.

Dans ces cas là, il est important de ne pas ouvrir spontanément et de demander la carte professionnelle de la personne, surtout s'il n'est pas venu avec un véhicule marqué d'un logo.

Si la personne s'éloigne sans vous présenter de carte, n'hésitez pas à appeler le 17.

Il convient également de noter qu'un court moment, tel que les courses, suffit à ces individus pour passer à l'acte.

Bien fermer sa porte d'entrée et toutes les fenêtres du logement même pour une absence inférieure à 5 minutes.

## Déjections canines... encore un petit effort

Malgré quelques progrès, les déjections canines restent une plaie quotidienne pour de nombreux habitants, tant sur les trottoirs que dans les espaces publics de la commune.

Toute personne qui sera vue accompagnant un chien et ne ramassant pas ses déjections s'expose à une **amende immédiate de 68 €** (arrêté municipal du 10/03/2021).

Chaque propriétaire est responsable de l'enlèvement des excréments afin d'éviter d'éventuels accidents, pour lesquels leur responsabilité pourrait être engagée.



Des sacs à crottes ont été installés dans différents lieux de la commune mais ils ne remplacent pas ceux qui doivent être achetés par les propriétaires.  
Merci de retirer un seul sac à la fois.

## Les chiens doivent être tenus en laisse sur la voie publique

Petit rappel quant à la tenue en laisse des chiens dans l'espace public afin d'éviter les accidents (chutes, morsures...) ou comportement agressif entre animaux.

L'accès à la plaine des sports est interdit aux chiens ainsi que l'espace des jeux pour enfants. Des dégâts peuvent-être occasionnés sur les structures et les terrains (trous, déjections...).



### Le Caniparc s'est agrandi !

Le 10 juillet dernier, le 'parc à toutous' situé en bordure de la piste cyclable, au débouché de la rue Lafayette sur la rue du 8 mai 1945, a été agrandi pour adopter une taille plus adaptée afin que les animaux puissent courir.



Ce parc est ouvert pour tous les chiens sous l'entière responsabilité de leurs propriétaires. Des sacs à crottes sont mis à disposition des maîtres qui doivent les déposer dans une poubelle.



## Le Percolateur

### Un dynamiseur de projet et un générateur de rencontres

*Point d'étape avec Louis PATURLE, cocréateur du "Percolateur" avec Sandrine BERNAUD. Tiers-lieu situé au 10 avenue du Mont-Saint-Michel dans le quartier de la Madeleine à Barberaz.*

Artisans, artistes et associations pourront travailler et partager leurs activités. Des bureaux polyvalents et une salle de réunion sont aussi à disposition.

Le premier étage a été finalisé l'été dernier. D'ores et déjà ont emménagé :

- 1 artisan vannière,
- 2 artisans bijoutiers, artistes peintre et plasticien,
- 1 illustratrice - carnetiste
- et 1 artisan assurant la réparation et l'entretien de skis.

Des espaces de création, réparation, travail du bois et du métal verront le jour au rez-de-chaussée, ainsi qu'un lieu convivial et polyvalent :

- restaurant-bar,
- salle de spectacle, conférences, rencontres, projections,
- espace enfant,
- ludothèque...

Principales échéances prévues :

- au printemps 2025, installation de l'ensemble des résidents.
- en septembre 2025, objectif d'ouverture de l'espace café-restaurant événementiel.
- vers fin 2025 (fin du stockage de l'école de l'Albanne), création du pôle bois.

Dans un souci de transmission des savoir-faire, tous les artisans s'engagent à animer chaque mois des ateliers.

Plusieurs groupes de travail fonctionnent :

- Convivialité : une dizaine de bénévoles travaillent à la création du bar - restaurant - espace de convivialité - polyvalent - enfants... Mais aussi proposent des événements festifs dans l'année et organisent les repas sur les chantiers.
- Communication.
- Chantiers participatifs.



Plus d'un tiers des matériaux utilisés proviennent d'un autre bâtiment déconstruit.

La salle de réunion du 1er étage est désormais disponible à la location. 15-20 places dans 30 m<sup>2</sup>

A ce jour, le lieu n'est pas ouvert au public

**Pour en savoir plus, participer, donner un coup de main, vous investir dans l'un ou l'autre de ces groupes. Retrouvez-nous sur Instagram, Facebook. [contact@leperc Savoie.com](mailto:contact@leperc Savoie.com)**

**Mutualiser des espaces, des outils et des compétences, rassembler des citoyens pour favoriser la coopération et le « faire ensemble » pour répondre aux enjeux environnementaux et à ceux du territoire.**

## Une Mutuelle Communale pour 2025 Un Accès à la Santé pour Tous

L'objectif principal de la Mutuelle Communale est de permettre à chaque habitant de bénéficier d'une couverture santé de qualité à un tarif avantageux.

L'adhésion sera ouverte à tous les habitants de la commune ainsi qu'aux employés municipaux et du Centre Communal d'Action Sociale.

Afin de garantir une simplicité d'accès à tous, plusieurs mesures pratiques ont été retenues pour cette Mutuelle Communale :

- **pas de droits d'entrée** : l'adhésion est facilitée dès la souscription.
- **aucune demande de dossier médical à la souscription**, ce qui permet à tout un chacun de rejoindre la mutuelle, sans avoir à fournir de renseignements personnels complexes.
- **aucun délai de carence** : La prise en charge des soins commence immédiatement après l'adhésion.
- **pas de radiation en cas de changement de commune** : les habitants qui déménagent resteront couverts, assurant ainsi une continuité dans leur couverture santé.
- **permanences physiques régulières** sur la commune ou dans les environs pour toute question ou démarche administrative.
- **des outils de gestion dématérialisée** tels que des sites internet et des applications mobiles seront également disponibles pour faciliter la gestion des remboursements et des démarches quotidiennes.



La commune a contacté une quinzaine d'organismes locaux et nationaux.

Après une étude approfondie des offres, trois d'entre eux ont été pré-retenus pour répondre aux critères de la commune : une prise en charge efficace, des tarifs compétitifs et des services adaptés.

Une fois l'organisme lauréat désigné le 11 décembre 2024, une réunion d'information sera organisée afin de présenter les prestations et les tarifs de cette mutuelle ainsi que les modalités de souscription pour les personnes intéressées.

**Avec cette initiative, la commune fait un pas de plus vers un avenir où chacun pourra accéder à la santé sans crainte des coûts, tout en renforçant la solidarité entre ses habitants**

## Retour d'expérience sur "La mairie à votre écoute"

*Tous les 15 jours, les mardis après-midi depuis le début du mois d'octobre, vous pouvez les rencontrer !*

Depuis le début des permanences, se sont environ 25 personnes qui se sont déplacées.

**Qui ?** Un binôme (élu et animateur du centre social de l'AMEJ) qui tient permanence de 14 h à 16 h en extérieur, sous un barnum (ou dans le local « jeunes » si mauvais temps), passage de la sous-station dans le quartier de l'Orée du bois ou sur la place de la mairie (avec repli possible dans le centre social).

Vous repérez facilement leur présence grâce à la belle oriflamme « A votre écoute » et au triporteur de l'AMEJ où un café vous attendra.

**Où et quand ?** Le 7 janvier 2025 (avec Jean-Pierre Coudurier, adjoint) et le 4 février (avec Brigitte Mollard, adjointe) à l'Orée du bois, le 21 janvier (avec Monique Le Chêne, adjointe) et 18 février (avec Jean-Pierre Coudurier) Place de la mairie.

● Ces horaires, destinés à tous les habitants, pourront être modifiés s'ils s'avéraient être inadaptés.



**Pour qui ? pour quoi ?** Pour venir au plus près des habitants des quartiers en veille active (QVA) qui restent à l'écart de la vie communale, éloignées des services susceptibles de répondre à leurs besoins.

Le binôme présent à l'occasion de votre visite sera à votre disposition, sans rendez-vous préalable, pour vous écouter, vous conseiller, vous orienter le cas échéant vers les services compétents pour faire valoir vos droits en matière de prévention, d'accès aux soins, de protection sociale, etc.

Renseignements  
[social@barberaz.fr](mailto:social@barberaz.fr) ou [amejvavoire@gmail.com](mailto:amejvavoire@gmail.com)

## Synchro bus

### Tout ce que vous devez savoir



### Le programme de fidélité

Vous voyagez régulièrement ou occasionnellement en bus sur l'agglomération chambérienne ? Inscrivez-vous au programme de fidélité Synchro Bus puis validez votre carte sur les valideurs, cumulez des points à chaque validation (1 validation = 2 points) et échangez vos points contre des cadeaux.

Les cadeaux sont exclusivement des produits ou prestations présentes sur le territoire de Grand Chambéry : patinoire, piscine, musée des Beaux-Arts, matchs de handball...

Pour fêter les 1 an du programme de fidélité, Synchro Bus vous prépare plusieurs surprises.

Retrouvez toutes les informations sur <https://synchro.grandchambery.fr/programme-de-fidelite/>

### Préparez les fêtes

Tous les samedis et dimanches du 7 au 22 décembre 2024, prenez le bus pour aller faire vos achats de Noël ! Profitez du tarif à 1 € la journée par personne.

Pour les abonnés mensuels et annuels inscrits au programme de fidélité, vos points sont doublés à chaque validation soit 1 validation = 4 points sur les week-ends du 7 au 22 décembre.

Sur les réseaux sociaux Synchro Bus, Facebook et Instagram, venez participer au calendrier de l'avent organisé du 1er au 24 décembre (sauf les week-ends). Tentez de gagner de nombreux lots !

En partenariat avec La Toupie, Synchro Bus a réalisé une collecte de jouets et de livres du 1er au 10 décembre 2024 à l'agence multimodale Synchro/SNCF.

Retrouvez toutes les informations sur <https://synchro.grandchambery.fr>

### Les transports scolaires

La ligne scolaire n° 602 dessert 11 arrêts sur la commune de Barberaz pour rejoindre l'école de l'Albanne. Cette ligne est accessible uniquement sur inscription et avec un titre de transport valide.

La commune de Barberaz rembourse 100% du montant de l'abonnement annuel. Pour cela, les parents achètent l'abonnement à l'agence multimodale Synchro/SNCF ou sur la boutique en ligne. Ils récupèrent la facture et l'apportent à la mairie de Barberaz.

Retrouvez toutes les informations sur <https://synchro.grandchambery.fr/transport-scolaire/>

### Profitez des stations de skis

Dès le samedi 21 décembre 2024, partez à l'aventure avec les cars Synchro Montagne et rendez-vous aux stations de La Féclaz et des Aillons-Margériaz, dans les Bauges pour profiter de nombreuses activités : ski, raquettes...

Partez à l'assaut des stations pour 1,20 € le voyage en car ou avec votre titre de transport Synchro Bus.

Au plus près des stations avec 1 Aller/Retour par jour pendant les vacances scolaires et week-ends pour se rendre aux Aillons-Margériaz.

Les cars pour se rendre à La Féclaz réalisent 6 Aller/Retour par jours pendant les vacances scolaires et les week-ends et 3 Aller/Retour par jour en semaine pendant la période scolaire.

Nouveauté 2024 : Les cars desserviront un second arrêt sur la commune de Chambéry en plus de la Gare routière, l'arrêt MJC.

Venez avec vos skis ou vos raquettes et pensez à réserver pour assurer votre place dans le car.

Retrouvez toutes les informations sur <https://synchro.grandchambery.fr/synchro-montagne/>



**Baromètre**  
des villes **cyclables**

Votre commune est-elle cyclable ? Répondez au Baromètre Vélo de la Fédération des usagères et usagers de la bicyclette (FUB).

Le 28 février 2025, le Baromètre Vélo arrive dans votre commune. Pendant trois mois, vous aurez l'opportunité de partager vos impressions sur le climat cyclable des communes où vous vivez ou que vous parcourez sur vos trajets quotidiens, qu'il s'agisse de déplacements professionnels, de loisirs ou de courses.

Rendez-vous sur <https://barometre.parlons-velo.fr> à partir du 28 février 2025.

Plus d'informations sur le site <https://www.fub.fr/>

ou en contactant l'association Roue Libre - [contact@rouelibre.net](mailto:contact@rouelibre.net) - 09 84 45 43 15

## Rappel des aides de la commune pour l'achat d'un Vélo à assistance électrique

Dans le cadre de sa politique de mobilité en faveur des modes de déplacement doux, la commune s'engage à vos côtés en subventionnant à hauteur de 200 € (sous réserve de modification en conseil municipal) votre achat de Vélo à assistance électrique (VAE) en plus du chèque de Grand Chambéry, dans le cadre du guichet unique.

Pour bénéficier du chèque de Grand Chambéry, vous devez remplir les conditions suivantes :

- . Etre majeur(e).
- . Habiter la commune.
- . Avoir un revenu fiscal de référence ne dépassant pas 30 800 € net/an/part.
- . Vous engager à conserver votre VAE pendant 2 ans.

Vous pouvez solliciter un maximum de deux chèques VAE par foyer.

## Les chantiers valoristes ont ouvert "Pignon sur rue"

Situé en face du Bocage rue Costa de Beauregard à Chambéry, cet espace de vente est une expérimentation de l'association.

Vous trouverez des vélos, trottinettes, rollers de seconde main à des prix abordables.

Chaque achat s'accompagne d'une fiche de diagnostic où figurent toutes les réparations engagées.

Des équipements de sécurité sont également en vente et prochainement vous pourrez vous équiper de vêtements spécialisés.

Les Chantiers Valoristes, Chambéry - 04-79-62-71-85



Mobilités

+ d'infos sur <https://www.grandchambery.fr>

© Grand Chambéry



Un partenariat a été créé avec l'association Roue libre de Chambéry pour la réparation

## Les enfants de l'Albanne et leurs sports préférés

Au début de l'année scolaire, nous avons interrogé environ 60 élèves de l'école primaire de Albanne pour savoir quels sports ils pratiquent en dehors de l'école.

Je parie que vous penseriez que c'est la natation après les multiples médailles d'or remportées par Léon Marchand, détrompez-vous ! La bonne réponse est le tennis !

Viennent ensuite la danse, la gym ex aequo avec le judo.

Nous ne savons pas si c'est grâce à la proximité du club et/ou aux activités proposées aux enfants par le Tennis Club de Barberaz, mais c'est l'un des sports le plus populaire pratiqué par les enfants, avec un taux de participation de 18,8 %.

Le tennis attire les enfants parce qu'il s'agit d'un sport individuel qui développe des compétences comme la coordination œil-main, la concentration et la pensée stratégique.

C'est un sport qui les stimule tant physiquement que mentalement.

Les mouvements dynamiques et le plaisir de frapper la balle le rendent amusant, et les enfants aiment voir leurs progrès à chaque match.



Le tennis offre également un environnement social, car les enfants peuvent s'entraîner avec des amis ou en équipes, ce qui améliore leurs compétences en communication et en travail d'équipe.

L'intérêt des enfants pour le sport en général et le tennis en particulier, apporte de nombreux avantages, comme renforcer la confiance en soi et encourager un mode de vie sain.

Sans doute un excellent moyen de favoriser la réussite scolaire, comme toutes autres activités telles que l'apprentissage d'un instrument par exemple.

Ecoles

# Expressions libres

## Expression de la liste «Mieux vivre à Barberaz»

### Une fin d'année riche en changements à Barberaz

L'année 2024 qui s'achève aura été particulièrement active pour notre commune.

Dans le cadre de l'année olympique, de nombreuses manifestations ont été mises en place, avec en point d'orgue, le voyage des élèves des classes élémentaires de la Concorde et de l'Albanne pour assister aux jeux paralympiques. 200 enfants et leurs accompagnateurs, ont pu vibrer aux exploits des athlètes, moments gravés à jamais dans leur mémoire.

Autre temps fort de cette année : la livraison, en décembre, du premier élément du grand chantier de restructuration-rénovation de l'école de l'Albanne, à savoir le nouveau restaurant scolaire et la maternelle. Ces bâtiments aux qualités environnementales, fonctionnelles et acoustiques remarquables, permettra aux enfants affamés de maternelle comme d'élémentaire de déjeuner dans des conditions très favorables, adaptées aux âges de chacun.

Dans le quartier de la Madeleine, le scénario de circulation B (l'actuel) a été largement approuvé, à l'issue de très nombreuses réunions préparatoires et des 2 scénarii testés. Il est à noter une participation exceptionnelle pour ce type de votes (plus de 50% dans les rues concernées). La fin 2024 et le premier semestre 2025 verront la mise en place définitive des aménagements.

L'éclairage public est entré lui aussi dans sa phase principale de rénovation. Le passage en LED et les nouveaux équipements (armoires, luminaires, détecteurs...) vont permettre une meilleure gestion des points lumineux tout en réalisant de substantielles économies et en respectant la biodiversité. L'année 2025 permettra de peaufiner les divers réglages encore nécessaires.

Deux rues de la commune, en très mauvais état (rue de Buisson Rond et chemin des Prés), ont été réhabilitées.

En matière de prise en charge des difficultés et pour permettre une approche plus ciblée des besoins des habitants, nous avons obtenu du Préfet une redéfinition du périmètre des quartiers Politiques de la Ville, de manière à intégrer la zone du centre bourg et le quartier des Roseaux et permettre une meilleure prise en compte des besoins des habitants les plus précaires.

Malheureusement la baisse annoncée des dotations de l'État aux collectivités locales laisse augurer des lendemains budgétaires difficiles, auxquels nous répondrons sans augmentation d'impôts.

A. Boix-Neveu - F. Mauduit - D. Goddard - JP. Coudurier - MN. Gerfaud-Valentin - JC. Bernard - M. Le Chêne - G. Mugniery - B. Mollard - N. Prime P. Dupuis - N. Laurent - A. Maenner - P. Vachette - J. Pérot - JM. Princé Y. Rota-Bulo - JP. Tissinié - MF. Pichat - S. Selleri

## Expression de la liste «Barberaz ensemble»

En 2020 nous avons acquis pour 600 000 € la Maison de Savoie Café. Cet achat était utile pour abriter nos services techniques. Avec un locataire occupant et deux autres potentiels, cet investissement générerait 55 000 € /an de revenus. L'actuelle majorité avait voté contre cette décision. Aujourd'hui la commune met ce bien à disposition d'un collectif pour ses activités moyennant un loyer de 0 € (15k€/an en 2026 ?) et la prise en charge de certains travaux ! Ce projet dont la viabilité reste à construire a sans doute une valeur humaine et sociale mais il ne prend pas en compte la mauvaise trajectoire financière de la commune. Encourager des projets riches de sens, oui, mais sans oublier de défendre l'intérêt des barberaziens et celui des services de la commune.

D. Dubonnet - Y. Fétaz - AC. Thiebaud - G. Mongellaz - B. De Rivaz

## Expression de la liste «Un nouveau souffle pour Barberaz»

### Des commerces de proximité : notre priorité

Nous avons donné un avis favorable pour le rachat de la Boulangerie « au Pain de Savoie » par la commune pour éviter la construction d'un immeuble. L'opposition par l'intervention de sa tête de liste a critiqué ce choix préférant la construction d'un immeuble par un promoteur privé et la disparition de la boulangerie. Nous voyons que la priorité de l'opposition est de continuer à bétonner la commune et de supprimer les commerces de proximité qui sont près des lieux de vie des habitants.

N. Laumonier - P. Maulet

# AGENDA

## Janvier 2025

- 4 janvier - Déchetterie mobile avec benne à sapins. Place de la mairie
- 12 janvier - Repas des aînés - salle polyvalente
- 17 janvier - Voeux de la municipalité - salle polyvalente
- 24/25/26 janvier - Barbatrac - salle polyvalente
- 30 janvier - Jeux des mille euros - salle polyvalente

## Février

- 8 février - Soirée du Club ASB Foot
- 8/9 février - Exposition AFACS
- 21 février - Carnaval - Place de la mairie

## Mars

- 15 mars - Saint-Patrick - salle polyvalente
- 22 mars - Concert pour enfants par les Amis de l'Albanne
- 29/30 mars - Exposition - salle Daisay

## Avril

- 5/6 avril - Atoujeu - salle polyvalente
- 13 avril - Journée des talents - salle polyvalente

## Mai

- 17 mai - Barberaz live 4
- 21 mai - Harmonie de Chambéry
- 24 mai - Barberaz Olympiade

Le **JEUX DES MILLE EUROS** de France Inter

viendra à BARBERAZ

le jeudi 30 janvier 2025 pour enregistrer 5 émissions qui passeront sur les antennes du 24 au 28 février 2025.



**Concours photos 2024**

**"Tout feu, tout flamme"**

voici le thème...

**Ouvert à tous les photographes amateurs**

**Gratuit**

(photos à déposer jusqu'au 31/12/2024 en mairie)